



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AU-16(03)

Dissociabilité

Juill. 2026



Journaux d'audit, traçabilité des actions

Audit and Accountability

AU-16(03) – Dissociabilité (-M-)

Énoncés :

Mettre en oeuvre des [\[Affectation : mesures définies par l'organisation\]](#) pour dissocier des individus de l'information de vérification transmise au-delà des frontières organisationnelles.

Responsable : Aucun

Discussion :

Préserver les identités dans les pistes de vérification pourrait donner lieu à des ramifications sur le plan du respect de la vie privée, en permettant d'effectuer le suivi et le profilage de personnes, mais cela peut ne pas être nécessaire d'un point de vue opérationnel. Ces risques pourraient être développés davantage en transmettant de l'information au-delà des frontières organisationnelles. L'application de techniques cryptographiques renforçant la protection de la vie privée peut dissocier des individus de l'information de vérification et réduire les risques d'atteinte à la vie privée tout en préservant la responsabilisation.